

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 3: L'Europe du libre-échange

Artikel: L'horlogerie suisse et le développement du commerce intra-européen
Autor: Bauer, Gérard-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'horlogerie suisse et le développement du commerce intra-européen

L'industrie horlogère suisse a préconisé dès l'abord, et par voie de conséquence salué avec intérêt et faveur l'accord de libre-échange industriel conclu entre la CEE et chacun des membres de l'AELE, en juillet 1972, ceci d'autant plus que pour elle, il était assorti d'un accord sectoriel, visant à organiser les relations entre les industries horlogères européennes.

Cinq ans plus tard, une appréciation de situation par quantification statistique ne constituerait probablement pas une analyse exacte ni objective des effets des deux accords précités sur les échanges horlogers intra-européens : la récession mondiale et la crise monétaire internationale ont pesé d'un tel poids sur le commerce mondial qu'il est devenu difficile, dans une analyse statistique, de faire la part de chacun des facteurs séparés qui ont influencé les exportations, la production et l'emploi.

A quoi s'ajoutent dans la branche horlogère des mutations au niveau de l'entreprise qui ont été plus nombreuses pendant ces cinq dernières années qu'elles ne l'avaient été de 1945 à 1970. La crise qui a secoué, puis abattu Lip, a été celle dont les moyens de communication de masse ont le plus abondamment parlé. Nombre de sociétés horlogères européennes ont dû résoudre des problèmes complexes de restructuration ou de refinancement. Ce qui signifie, en termes de statistiques des ventes ou de la production, que non seulement les chiffres globaux ont été modifiés pour les raisons rappelées ci-dessus (récession mondiale et absence d'un ordre monétaire international) exogènes à la coopération intraeuropéenne, mais que le contenu des « corbeilles » de la production et des ventes s'est transformé du fait de la mutation des entre-

prises et du poids spécifique, fort différent aujourd'hui, dont il pèse sur les comptes globaux de l'industrie.

Appréciation qualitative

L'appréciation la plus objective que l'on peut donc porter sur ces cinq dernières années, contemporaines de la mise en place phasée de l'accord de libre-échange des produits industriels conclu entre la CEE et chacun des pays membres de l'AELE, est de nature qualitative plus que quantitative. Et cela non seulement pour les raisons évoquées au chapitre précédent (la difficulté d'appréhender les modifications dans les échanges par une seule appréciation statistique et quantitative), mais parce que, effectivement, c'est sur le plan de la qualité des relations entre les industries européennes que la mutation s'est surtout faite. L'horlogerie est un exemple illustratif de cette mutation, peut-être le plus démonstratif.

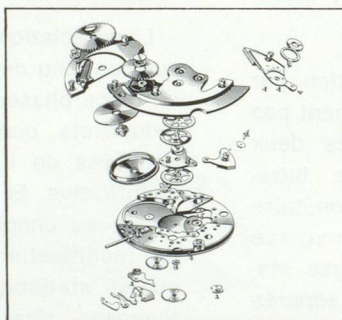
La Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie

Le salon de l'horlogerie de la Foire suisse d'échantillons (la Foire de Bâle, comme on l'appelle communément) a fait l'objet depuis plus de 60 ans d'un développement constant auquel la direction de la Foire et les exposants horlogers suisses ont largement contribué, soit par des investissements d'infrastructure, soit par une promotion auprès des importateurs et des détaillants.

L'idée d'en faire une présentation de produits non seulement suisses, mais étrangers également, avait été

**Presque toutes les
montres suisses ont
deux aiguilles,
un cadran,
une boîte,
une marque.
Et une âme
«Ebauches S.A.»**

Voici une ébauche



**70 montres suisses sur
100 donnent l'heure
grâce à nous.**

soulevée de temps à autre et de la part de milieux divers.

Au moment où les négociations entre la CEE et la Suisse, qui ont conduit aux deux accords (général et horlogers) de juillet 1972, entraient dans leur phase de concrétisation, l'idée d'« européeniser » le salon de l'horlogerie de la Foire de Bâle est apparue aux deux parties une formule intéressante et opportune. Elle marquerait, en effet, mieux que des institutions juridiques abstraites, la volonté des horlogers et des bijoutiers des 15 pays de l'Europe occidentale de mettre en commun nombre de ressources et de moyens d'action.

La Foire de Bâle a donné son agrément à la formule imaginée par les représentants des industries concernées et la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie était ainsi créée qui existe maintenant depuis 5 ans ; elle s'est développée harmonieusement et attire chaque année un nombre croissant de visiteurs professionnels venant non seulement d'Europe, mais aussi d'Outre-mer. Des actions conjuguées de promotion sont mises en place chaque année par les industries participant à cette foire européenne, qui contribuent à accroître l'importance de cette manifestation comme place annuelle du commerce mondial de l'horlogerie et de la bijouterie.

Effets secondaires de cette communauté d'intérêts

La Foire européenne d'horlogerie et de bijouterie n'est pas seulement un instrument de promotion des produits de ces deux branches de l'économie de notre continent ; elle est aussi l'occasion de rencontres non seulement entre délégués des exposants pour l'organisation matérielle de la Foire, mais aussi directement entre les industriels, en leur fournissant l'occasion d'échanges de vues plus détaillés. Ces entretiens font apparaître des complémentarités au plan de la collaboration industrielle ou financière, mais aussi au plan de la politique commerciale des Etats où sont situées ces industries.

Collaboration industrielle et financière

La collaboration industrielle et commerciale entre producteurs allemands et suisses ou français et suisses (et dans une moindre mesure entre producteurs italiens et suisses ou britanniques et suisses) remonte à des dizaines d'années et a porté essentiellement sur des livraisons réciproques de biens d'équipement et/ou de pièces constitutives de la montre, selon les leçons de la spécialisation internationale. Cette collaboration préexistait donc aux accords de 1972. Ceux-ci n'ont dès lors eu pour seul effet de créer de nouveaux échanges, mais plutôt de les approfondir et de leur donner une programmation à plus long terme.

Le climat de coopération plus ample que voulaient ces deux accords a eu, au surplus, deux effets : le premier a été de rapprocher les fabricants de la « grosse horlo-

gerie » (pendules, pendulettes, réveils) de leurs collègues de l'« horlogerie de petit volume » (montres) et de leur faire prendre conscience de leurs intérêts conjoints ; le second a été de conduire à des investissements croisés entre industriels horlogers français, allemands et suisses.

Politique commerciale

La collaboration plus poussée que précédemment entre les industries horlogères de l'Europe des 15 les a également amenés à analyser ensemble la politique commerciale de leurs Etats respectifs vis-à-vis de certains pays tiers et de voir si et sous quelle forme une action conjuguée pouvait être entreprise. Le protectionnisme, dont certains producteurs non européens entendaient s'entourer, sur le plan de la nomenclature douanière, sur celui des droits de douane ou des dispositions de marquage ou d'identification des matières utilisées a fait l'objet de consultations réciproques et d'accords sur les actions qu'entreprendrait un chef de file de l'opération.

Les produits nouveaux

L'arrivée sur le marché des produits électroniques, en quantités significatives et non plus sporadiques, a amené les industriels horlogers de l'Europe des 15 à se consulter réciproquement, soit au niveau des grands groupes, soit au niveau de leur association professionnelle, pour voir où et comment une collaboration européenne pourrait s'établir dans un domaine où la puissance économique des Etats-Unis et du Japon pourrait mettre en cause la place prédominante que l'horlogerie européenne a toujours eue sur l'ensemble des marchés du monde. Ces consultations réciproques ont été utiles et l'on doit souhaiter qu'elles soient intensifiées et accélérées. Les défis lancés par la technologie et la concurrence sont tels qu'un renforcement de ces contacts s'impose.

Conclusions

L'Europe des 15 est le plus gros producteur horloger du monde (47 %) et de loin le plus gros exportateur (62 %), ceci tant dans le domaine de la « grosse horlogerie » que dans celui de l'« horlogerie de petit volume ». La Suisse, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie se partagent cette position prééminente, dans des proportions différentes, mais complémentaires. Les deux accords de juillet 1972 venaient dans un contexte favorable en ce qui touche l'horlogerie, où le terrain était préparé par une longue histoire. Ils peuvent dès lors constituer dès que la récession mondiale aura cédé le pas à une reprise des échanges internationaux, un tremplin d'une coopération encore plus active. Il ne faut en effet pas se cacher l'ampleur d'une tâche devant laquelle se trouve l'industrie horlogère européenne et être conscients à la fois de ses chances comme aussi des défis qui lui sont posés.